VigiSanté

Le saviez-vous...

CHSLD Vigi Deux-Montagnes

Camille Mailhot, conseillère en milieu de vie - 450 473-5111 poste 313

Avril 2026

Vigi Santé : sans fumée à partir du trottoir

Avec le retour du printemps, il est important de rappeler que votre centre est et demeure un environnement **100 % sans fumée, tant à l'intérieur de l'édifice que sur le terrain extérieur**.

Vigi Santé est fier d'offrir un environnement sans fumée aux résidentes et résidents, au personnel, et à la communauté. Les personnes qui souhaitent fumer doivent sortir du terrain du CHSLD obligatoirement.

Cette interdiction s'applique à toutes les personnes qui visitent, travaillent ou habitent au centre.

Apprécions l'air frais du printemps et la nature qui se réveille.

Collaborer à l'administration des médicaments

Mélanie Gagnon, conseillère clinique en soins infirmiers :

La préparation des médicaments est une activité importante qui exige de la concentration et de la vigilance de la part de l'infirmière et de l'infirmière auxiliaire afin d'assurer une préparation et une administration sécuritaires.

Une analyse nous a permis d'identifier que plusieurs erreurs de médicaments sont dues à des distractions et interruptions de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire à l'une ou l'autre des étapes du processus d'administration des médicaments lorsqu'elle est dans le corridor du secteur de soins.

Dans le but de prévenir le risque d'erreurs de médicaments lié aux distractions et aux interruptions, des mesures sont mises en place dans chaque installation. En tant que proches de résident.e, portez attention aux deux mesures suivantes :

Image à gauche :

Affiche d'alerte en rouge sur chaque chariot de médicaments.

Image à droite :

Tableau de communication près de chacun des postes de soins. Après la distribution des médicaments, l'infirmière le consultera pour savoir si une personne désire lui parler. Vous pouvez y inscrire votre nom et vos coordonnées (numéro de chambre ou numéro de téléphone).

Merci de nous aider à veiller à la sécurité de vos proches et des autres résident.es en vous assurant de ne pas déranger l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire durant le processus d'administration des médicaments, sauf en cas d'urgence.

Le changement de saison… et de vêtements !

Le temps chaud est à nos portes, il est donc temps de vérifier la garde-robe de votre proche. Les vêtements de l'été dernier peuvent être trop grands ou trop ajustés, alors assurez-vous qu'il ou qu'elle a des vêtements légers et confortables en quantité suffisante, en gardant en tête la fréquence du lavage des vêtements.

Pour éviter les pertes, chaque vêtement — y compris les chaussettes et les chapeaux — doit être identifié.

Des étiquettes personnalisées sont vendues en lot de 100 unités, à la réception. Elles comprennent l'abréviation « **DM** » pour identifier notre centre et le nom de votre proche. Des coûts de main d'œuvre sont à prévoir.

Même si vous lavez vous-même les vêtements, **l'identification avec des étiquettes cousues est obligatoire**.

Un service de buanderie est également disponible, la réception pourra vous en donner les détails.

Merci de votre précieuse collaboration !

Espaces de stationnement réservés aux familles

Pour faciliter les visites, des espaces de stationnement gratuits sont mis à la disposition des familles. Il se peut qu'à certains moments de la journée, toutes ces places soient occupées, ce qui peut être source de frustration.

Lorsque cela se produit, nous vous invitons à utiliser les espaces de stationnement disponibles dans les rues avoisinantes, en respectant la signalisation municipale en vigueur.

Enfin, soyez attentifs à respecter, en tout temps, les lignes tracées au sol ainsi qu'à vous stationner en dehors des zones interdites (dédiées aux véhicules d'urgence par exemple).

Votre collaboration contribue à maintenir un environnement harmonieux, sécuritaire et accessible pour toutes et tous.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.